



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-27107>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **25-27107**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ca Portes de France - Thionville

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24570136200015

**Ville** : Yutz

**Code postal** : 57972

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 57

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1611794>

**Identifiant interne de la consultation** : PA25/015

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : marches.publics@agglo-thionville.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 382523241

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 04/04/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Phase 1 de l'aménagement du plan d'eau de Terville - curage et déshydratation des boues

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45232410

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Les objectifs généraux des travaux sont les suivants : -Curage des sédiments accumulés dans le plan d'eau, -Déshydratation à proximité par tube d'essorage avec retour au plan d'eau, -Abaissement du niveau d'eau, -Vidange du plan d'eau par paliers en ouvrant progressivement la vanne se trouvant dans le moine existant, avec une protection en filtres à paille pour éviter les départs de sédiments et autres à l'aval. Le contrat comporte une tranche optionnelle relative au reliquat de curage des sédiments non accessibles par l'extraction par barge, après abaissement du plan d'eau. Démarrage des travaux prévu pour mi-juillet 2025 (après la moisson, sur la parcelle mise à disposition pour l'aire d'essorage). Le délai global est à proposer par l'entrepreneur, en prenant en compte : -La phase préparatoire, incluant reconnaissance, essais complémentaires et commandes des fournitures -La phase de chantier proprement dite -La tranche conditionnelle

**Lieu principal d'exécution du marché** : Le plan d'eau de Terville se trouve à l'Ouest de la Ville de Terville. Il est desservi par la RD13 et l'Avenue Marcel Paul. 57180 - Terville

**Durée du marché (en mois)** : 4

**La consultation comporte des tranches** : Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Oui

**Détail sur la visite (si oui)** : Une visite sur site est obligatoire. L'offre du candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Merci de prendre contact auprès de M. Renat Jean-Christophe 06.28.03.44.61 Dates de visite : - jeudi 20 mars 2025 - mardi 25 mars 2025

**Autres informations complémentaires** : Cette consultation pourra faire l'objet d'une négociation. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré "hors délai" si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le RC. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Modalités de financement :

articles R2191-3 à R.2192-36 du code de la commande publique. Modalités de règlement des comptes : selon le CCAG - TRAVAUX. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. Une clause de garantie financière est prévue au contrat. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social détaillées au cahier des charges (clauses d'insertion). Une procédure de réexamen des conditions d'exécution de l'accord-cadre peut être menée en application des articles L.2194-1 1° et R.2194-1 du code de la commande publique. Le délai global est à proposer par l'entrepreneur, en prenant en compte : - La phase préparatoire, incluant reconnaissance, essais complémentaires et commandes des fournitures - La phase de chantier proprement dite, - La tranche conditionnelle. Ce planning devient contractuel au stade de la notification du contrat. En cas de recouvrement de la tranche tranche dans le temps, la durée globale maximum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 3,5 mois, hors période de préparation

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/03/2025**